FITECO

Expertise comptable - Conseil - Audit

OGEC CHATEAU-GONTIER BAZOUGES
Association
Siège social : 5 Rue Henri Dunant CHATEAU-GONTIER
53200 CHATEAU-GONTIER-SUR-MAYENNE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 août 2022

******

FITECO
Expertise comptable - Conseil - Audit

OGEC CHATEAU-GONTIER BAZOUGES
Association
Siège social : 5 Rue Henri Dunant CHATEAU-GONTIER
53200 CHATEAU-GONTIER-SUR-MAYENNE

SOMMAIRE

- **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS** **1 à 4**
- **COMPTES ANNUELS AU 31/08/2022** **5 à 27**

OGEC CHATEAU-GONTIER BAZOUGES
Association
Siège social : 5 Rue Henri Dunant CHATEAU-GONTIER
53200 CHATEAU-GONTIER-SUR-MAYENNE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 août 2022

******

A l'Assemblée Générale de l'association OGEC CHATEAU-GONTIER BAZOUGES,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association OGEC CHATEAU-GONTIER BAZOUGES, relatifs à l'exercice clos le 31 août 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er septembre 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce, relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées, s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Nous nous sommes assurés de l'existence et du respect de la procédure interne relative à « la trésorerie » mise en place au sein de l'Association, par un contrôle de la procédure et des tests de substance.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations le concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Laval, le 2 janvier 2023

FITECO,
Commissaire aux Comptes

Eric BOUSSION
Associé

OGEC CHATEAU-GONTIER BAZOUGES
Association
Siège social : 5 Rue Henri Dunant CHATEAU-GONTIER
53200 CHATEAU-GONTIER-SUR-MAYENNE

COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31 août 2022

******

BILAN ACTIF

ASSOC OGEC CHG-BAZOUGES

Du 01/09/2021 au 31/08/2022

ACTIF	Exercice du 01/09/2021 au 31/08/2022			01/09/2020 au 31/08/2021
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Autres immobilisations incorporelles	20 417	17 715	2 702	946
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	326 024	87 581	238 443	245 213
Constructions	12 188 629	6 928 107	5 260 522	5 280 011
Installations techn., matériel et outil. ind.	3 207 374	2 620 653	586 721	483 247
Autres immobilisations corporelles	212 567	193 955	18 612	29 692
Immobilisations corporelles en cours	100 098		100 098	193 689
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou d. dest. à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés	1 145		1 145	1 145
Prêts				
Autres immobilisations financières	3 670		3 670	3 670
TOTAL (I)	**16 059 923**	**9 848 010**	**6 211 913**	**6 237 613**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Avances et acomptes versés sur commandes	1 897		1 897	5 609
Créances				
Créances clients, usagers et comptes ratt.	104 365	43 551	60 814	56 524
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	371 196		371 196	351 682
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	760 010		760 010	1 149 591
Charges constatées d'avance	81 208		81 208	117 560
TOTAL (II)	**1 318 676**	**43 551**	**1 275 125**	**1 680 965**
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	**17 378 599**	**9 891 561**	**7 487 038**	**7 918 578**

Le Commissaire aux Comptes
Pour FITECO
Le chargé du mandat

BILAN PASSIF

ASSOC OGEC CHG-BAZOUGES

Du 01/09/2021 au 31/08/2022

PASSIF	Du 01/09/2021 au 31/08/2022	Du 01/09/2020 au 31/08/2021
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires	170 002	170 002
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité	113 064	113 064
Autres		
Report à nouveau	2 186 339	2 021 053
Excédent ou déficit de l'exercice	32 866	165 287
Situation nette (sous total)	*2 502 270*	*2 469 404*
Fonds propres consomptibles		
Subventions d'investissement	1 362 806	1 433 347
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	**3 865 076**	**3 902 751**
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL (II)		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	63 900	88 718
TOTAL (III)	**63 900**	**88 718**
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 012 813	3 225 460
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	163 731	178 127
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	111 185	145 332
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	197 230	294 688
Autres dettes	12 550	12 290
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	60 552	71 212
TOTAL (IV)	**3 558 061**	**3 927 109**
Ecarts de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	**7 487 038**	**7 918 578**

Le Commissaire aux Comptes
Pour FITECO
Le chargé du mandat

COMPTE DE RÉSULTAT

ASSOC OGEC CHG-BAZOUGES

Du 01/09/2021 au 31/08/2022

	Du 01/09/21 au 31/08/22	Du 01/09/20 au 31/08/21	Variation N / N-1 en valeur	Variation N / N-1 en %
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Cotisations				
Ventes de biens et services				
Ventes de biens	53 211	46 126	7 085	15.36
Dont ventes de dons en nature	*1 820*	*860*	*960*	*111.63*
Ventes de prestations de service	3 421 073	3 083 232	337 842	10.96
Dont parrainages	*4 917*	*7 920*	*-3 003*	*-37.92*
Production stockée				
Production immobilisée	10 745	21 182	-10 436	-49.27
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	529 447	445 564	83 884	18.83
Versements des fondateurs ou cons. dotation consomptible				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels				
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières	56 771	53 240	3 531	6.63
Reprises sur amorts, dépr., prov. et transf. charges	62 424	28 970	33 454	115.48
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	22 678	35 727	-13 050	-36.53
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	**4 156 351**	**3 714 040**	**442 310**	**11.91**
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises et autres achats	34 141	28 095	6 046	21.52
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	1 720 052	1 354 865	365 186	26.95
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	140 784	117 130	23 654	20.19
Salaires et traitements	1 301 050	1 203 524	97 526	8.10
Charges sociales	353 726	327 766	25 960	7.92
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	657 758	632 815	24 943	3.94
Dotations aux provisions		4 998	-4 998	-100.00
Reports en fonds dédiés				
Autres charges	1 515	4 258	-2 743	-64.41
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	**4 209 026**	**3 673 452**	**535 573**	**14.58**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	**-52 675**	**40 588**	**-93 263**	**-229.78**
PRODUITS FINANCIERS				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	36	35		0.85
Autres intérêts et produits assimilés	392	363	29	7.99
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de VMP				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	**427**	**398**	**29**	**7.35**

Le Commissaire aux Comptes
Pour FITECO
Le chargé du mandat

COMPTE DE RÉSULTAT

ASSOC OGEC CHG-BAZOUGES

Du 01/09/2021 au 31/08/2022

	Du 01/09/21 au 31/08/22	Du 01/09/20 au 31/08/21	Variation N / N-1 en valeur	Variation N / N-1 en %
CHARGES FINANCIÈRES				
Dotations aux amortissements, aux dépréc. et aux prov.				
Intérêts et charges assimilées	44 658	46 987	-2 329	-4.96
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de VMP				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)	**44 658**	**46 987**	**-2 329**	**-4.96**
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	**-44 230**	**-46 589**	**2 359**	**5.06**
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	**-96 905**	**-6 001**	**-90 904**	
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Sur opérations de gestion	26 398	23 499	2 899	12.34
Sur opérations en capital	162 078	156 033	6 045	3.87
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	**188 476**	**179 532**	**8 944**	**4.98**
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Sur opérations de gestion	58 705	8 245	50 460	612.03
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréc. et aux prov.				
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	**58 705**	**8 245**	**50 460**	**612.03**
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	**129 771**	**171 288**	**-41 517**	**-24.24**
Participation des salariés aux résultats **(VII)**				
Impôts sur les bénéfices **(VIII)**				
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	**4 345 254**	**3 893 971**	**451 283**	**11.59**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	**4 312 388**	**3 728 684**	**583 704**	**15.65**
EXCÉDENT OU DÉFICIT	**32 866**	**165 287**	**-132 421**	**-80.12**
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Dons en nature				
Prestations en nature				
Bénévolat				
TOTAL				
CHARGES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Secours en nature				
Mises à disposition gratuite de biens				
Prestations en nature				
Personnel bénévole				
TOTAL				
TOTAL	**32 866**	**165 287**	**-132 421**	**-80**

Le Commissaire aux Comptes
Pour FITECO
Le chargé du mandat

ANNEXE COMPTABLE

29/47

Le Commissaire aux Comptes
Pour FITECO
Le chargé du mandat

ANNEXE

ASSOC OGEC CHG-BAZOUGES

Du 01/09/2021 au 31/08/2022

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Information		
	Produite	Non significative	Non applicable
PRÉSENTATION	O		
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	O		
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	O		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		NS	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	O		
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	O		
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS			NA
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN	O		
CRÉDIT BAIL			NA
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES		NS	
ÉCARTS DE RÉÉVALUATION			
Variations de la réserve spéciale de réévaluation			NA
Variations de la provision spéciale de réévaluation			NA
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES STOCKS			NA
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	O		
EFFETS DE COMMERCE			NA
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF	O		
BILAN, COMPTE DE RÉSULTAT CHANGEMENT DE MÉTHODE			NA
COMPOSITION DES FONDS PROPRES			NA
TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES	O		
Var. des fonds propres avec la part liées à la générosité du public			NA
TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS			NA
LEGS, DONATIONS OU ASSURANCES-VIE			NA
TABLEAU DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			NA
COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)			NA
COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)	O		
TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES CR ET CROD			
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	O		
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	O		
LES ENGAGEMENTS	O		
DETTES GARANTIES PAR DES SURETÉS RÉELLES			NA
HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES	O		
LES EFFECTIFS	O		
ÉVOLUTION DE LA POPULATION SCOLAIRE DE L'ÉTABLISSEMENT			NA
RESSOURCES, VENTILATION DE L'IMPÔT, INCIDENCE DES DISPOSITIONS FISCALES SUR LES CAPITAUX PROPRES			NA
ANNEXE COVID-19			NA
DETTES LIÉES À LA COVID-19			NA
COMMENTAIRE	O		

Le Commissaire aux Comptes
Pour FITECO
Le chargé du mandat

ANNEXE

ASSOC OGEC CHG-BAZOUGES

Du 01/09/2021 au 31/08/2022

PRÉSENTATION

L'objet social de l'entité :

L'organisme de gestion a pour objet, dans le respect du droit français d'une part, des accord conclus au sein de l'Enseignement Catholique d'autre part, d'assumer juridiquement la gestion d'établissements d'enseignement fondés par l'autorité canonique compétente.

La nature et le périmètre des activités ou missions sociales réalisées :

Conformément à l'article 134 du statut de l'Enseignement catholique, l'organisme de gestion a la responsabilité de la gestion économique, financière et sociale d'un ou plusieurs établissement(s) ; il exerce conformément aux projets de l'école, aux orientations de l'autorité de tutelle et aux textes internes à l'enseignement catholique. Il contribue à assurer la mise en oeuvre matérielle du projet éducatif. Il est l'employeur des personnels de droit privé.

L'OGEC peut se livrer à toute activité de gestion se rapportant directement ou indirectement, à l'éducation, l'enseignement, la formation et la culture sous toutes leurs formes et d'une manière générale se livrer à toute activité en lien avec son objet principal.

L'OGEC peut passer des conventions avec l'Etat, les collectivités territoriales ainsi qu'avec tout organisme concourant même partiellement à son objet.

Les moyens mis en oeuvre :

Pour réaliser son activité d'enseignement, l'OGEC dispose des ressources suivantes :

- des contributions et participations des familles,
- des contributions, participations et subventions versées par l'Etat et les collectivités territoriales,
- des intérêts et revenus du patrimoine de l'association,
- du produit de sa gestion propre et plus généralement de toutes ressources non interdites par la loi et les règlements en vigueur,
- d'une cotisation qui peut être demandée et ficée par le conseil d'administration.

L'OGEC peut acquérir tous les biens nécessaires à la réalisation de son objet ou en avoir la jouissance.

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2022 dont le total est de 7 487 037.53 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un excédent de 32 865.69 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2021 au 31/08/2022.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Le Commissaire aux Comptes
Pour FITECO
Le chargé du mandat

ANNEXE

ASSOC OGEC CHG-BAZOUGES

Du 01/09/2021 au 31/08/2022

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/08/2022 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, et celles du règlement n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, qui réforme le règlement CRC 99-01.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs sont incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles éligibles.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables est fondée sur la durée réelle d'utilisation.

Amortissements des biens décomposables :

Les biens décomposables sont amortis sur la durée réelle d'utilisation.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Le Commissaire aux Comptes
Pour FITECO
Le chargé du mandat

ANNEXE

ASSOC OGEC CHG-BAZOUGES

Du 01/09/2021 au 31/08/2022

CADRE A	IMMOBILISATIONS		V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation	Augmentations acquisitions
INCORPOR	Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	10 854		9 563
CORPORELLES	Terrains		326 024		
	Constructions	Sur sol propre	4 649 022		
		Sur sol d'autrui			
		Inst. générales, agencts & aménagts construct.	7 137 195		479 024
	Installations techniques, matériel & outillage industriels		2 918 964		301 077
	Autres immos corporelles	Inst. générales, agencts & aménagts divers	6 195		
		Matériel de transport	32 696		
		Matériel de bureau & mobilier informatique	173 675		
		Emballages récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours		193 689		249 750
	Avances et acomptes				
		TOTAL	15 437 460		1 029 851
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés		1 145		
	Prêts et autres immobilisations financières		3 670		
		TOTAL	4 815		
		TOTAL GENERAL	15 453 129		1 039 414

CADRE B	IMMOBILISATIONS		Diminutions par virt poste	Diminutions par cessions	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
INCORPOR	Frais d'établissement & develop.	TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL			20 417	
CORPORELLES	Terrains				326 024	
	Constructions	Sur sol propre			4 649 022	
		Sur sol d'autrui				
		Inst. gal. agen. amé. cons		76 612	7 539 607	
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.			12 668	3 207 374	
	Autres immos corporelles	Inst. gal. agen. amé. divers			6 195	
		Matériel de transport			32 696	
		Mat. bureau, inform., mobilier			173 675	
		Emb. récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours			343 341	100 098	
	Avances et acomptes					
		TOTAL		432 620	16 034 691	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés				1 145	
	Prêts & autres immob. financières				3 670	
		TOTAL			4 815	
		TOTAL GENERAL		432 620	16 059 923	

(1) Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés

A MPTA IN

S referer au rapport du profess onnel de l expert se comptabl

34/47

Le Commissaire aux Comptes
Pour FITECO
Le chargé du mandat

ANNEXE

ASSOC OGEC CHG-BAZOUGES

Du 01/09/2021 au 31/08/2022

CADRE A	SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles		9 909	7 806		17 715
	TOTAL	9 909	7 806		17 715
Terrains		80 810	6 770		87 581
Constructions	Sur sol propre	2 975 058	126 641		3 101 699
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag.	3 531 148	295 260		3 826 409
Inst. techniques matériel et outil. industriels		2 435 717	197 603	12 668	2 620 653
Autres immobs corporelles	Inst. générales agencem. amén.	4 332	313		4 646
	Matériel de transport	32 696			32 696
	Mat. bureau et informatiq., mob.	145 846	10 767		156 613
	Emballages récupérables divers				
	TOTAL	9 205 608	637 355	12 668	9 830 295
	TOTAL GENERAL	9 215 516	645 161	12 668	9 848 010

CADRE B	VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement								
Fonds commercial								
Autres immobs incorporelles								
	TOTAL							
Terrains								
Constr.	Sur sol propre							
	Sur sol autrui							
	Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage								
A. immo. corp.	Inst. gales, ag. am div							
	Matériel transport							
	Mat. bureau mobilier inf.							
	Emballages réc. divers							
	TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations								
	TOTAL GÉNÉRAL							
	Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net a la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

Se referer au rapport du professionnel de l'expert se comptable

Le Commissaire aux Comptes
Pour FITECO
Le chargé du mandat

ANNEXE

ASSOC OGEC CHG-BAZOUGES

Du 01/09/2021 au 31/08/2022

TABLEAU DES PROVISIONS

	Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires				
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
	TOTAL				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges				
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires	88 718		24 818	63 900
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grdes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
	Autres provisions pour risques et charges				
	TOTAL	**88 718**		**24 818**	**63 900**
Provisions pour depreciation	Sur immobilisations - incorporelles				
	Sur immobilisations - corporelles				
	Sur immobilisations - Titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations - titres de participation				
	Sur immobilisations - autres immobs financières				
	Sur stocks et en cours				
	Sur comptes clients	42 044	12 597	11 090	43 551
	Autres provisions pour dépréciation				
	TOTAL	**42 044**	**12 597**	**11 090**	**43 551**
	TOTAL GÉNÉRAL	**130 763**	**12 597**	**35 908**	**107 451**
	Dont provisions pour pertes à terminaison				
	Dont dotations & reprises - d'exploitation		12 597	35 908	
	Dont dotations & reprises - financières				
	Dont dotations & reprises - exceptionnelles				

Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée

Le Commissaire aux Comptes
Pour FITECO
Le chargé du mandat

ANNEXE

ASSOC OGEC CHG-BAZOUGES

Du 01/09/2021 au 31/08/2022

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			utilisées	non utilisées	
Provisions pour litiges					
Prov. pour garanties données aux clients					
Prov. pour pertes sur marchés à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Prov. pour pensions et obligations similaires	88 718		24 818		63 900
Provisions pour impôts					
Prov. pour renouvellement des immobilisations					
Prov. pour gros entretien et grandes réparations					
Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
TOTAL	**88 718**		**24 818**		**63 900**
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
d'exploitation		12 597	35 908		
financières					
exceptionnelles					

Le Commissaire aux Comptes
Pour FITECO
Le chargé du mandat

ANNEXE

ASSOC OGEC CHG-BAZOUGES

Du 01/09/2021 au 31/08/2022

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	3 670		3 670
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	104 365	104 365	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés	-209	-209	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Etat & autres coll. publiques — Impôts sur les bénéfices			
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers	86 005	86 005	
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres) (3)	285 399	285 399	
	Charges constatées d'avance	81 208	81 208	
	TOTAUX	**560 439**	**556 769**	**3 670**

Renvois

(1) Montant des
- Créances représentatives de titres prêtés
- Prêts accordés en cours d'exercice
- Remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)

(3) Créances reçues par legs ou donations

Le Commissaire aux Comptes
Pour FITECO
Le chargé du mandat

ANNEXE

ASSOC OGEC CHG-BAZOUGES

Du 01/09/2021 au 31/08/2022

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	81 208
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	**81 208**

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	348 771
Disponibilités	258
TOTAL	**349 028**

Le Commissaire aux Comptes
Pour FITECO
Le chargé du mandat

ANNEXE

ASSOC OGEC CHG-BAZOUGES

Du 01/09/2021 au 31/08/2022

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

Variation des fonds propres	À l'ouverture de l'exercice			Affectation	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
	avant règlement ANC 2018-06	règlement ANC 2018-06 au 01/01/2020	avec règlement ANC 2018-06 au 01/01/2020				
Fonds associatifs sans droit de reprise	170 002		170 002				
Fonds propres sans droit de reprise							
Fonds propres complémentaires							170 002
Ecart de réévaluation sans droit de reprise							
Fonds propres avec droit de reprise							
Fonds propres complémentaires							
Ecart de réévaluation avec droit de reprise							
Réserves	113 064		113 064				
Réserves pour projet de l'entité							113 064
Autres réserves							
Report à nouveau	2 021 053		2 021 053			165 287	2 186 339
Excédent ou déficit de l'exercice	165 287		165 287		32 866	165 287	32 866
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	1 433 347		1 433 347				
Subventions d'investissement					114 095	161 957	1 362 806
TOTAUX	**3 902 751**		**3 902 751**		**146 960**	**492 531**	**3 865 076**

Le Commissaire aux Comptes
Pour FITECO
Le chargé du mandat

ANNEXE

ASSOC OGEC CHG-BAZOUGES

Du 01/09/2021 au 31/08/2022

Le Commissaire aux Comptes
Pour FITECO
Le chargé du mandat

ANNEXE

ASSOC OGEC CHG-BAZOUGES

Du 01/09/2021 au 31/08/2022

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	3 012 813	217 318	891 176	1 904 320
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	163 731	163 731		
Personnel & comptes rattachés	27 455	27 455		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	63 563	63 563		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée				
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	20 167	20 167		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés	197 230	197 230		
Groupe & associés (2)	11 840	11 840		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	710	710		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	60 552	60 552		
TOTAUX	**3 558 061**	**762 566**	**891 176**	**1 904 320**

Renvois
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer.
(2) Montant divers emprunts, dett/associés

Le Commissaire aux Comptes
Pour FITECO
Le chargé du mandat

ANNEXE

ASSOC OGEC CHG-BAZOUGES

Du 01/09/2021 au 31/08/2022

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	60 552
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	**60 552**

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 907
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	45 895
Dettes fiscales et sociales	22 295
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	9 541
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	**79 638**

Le Commissaire aux Comptes
Pour FITECO
Le chargé du mandat

ANNEXE

ASSOC OGEC CHG-BAZOUGES

Du 01/09/2021 au 31/08/2022

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 63 900.20 Euros.
Cet engagement a été comptabilisé.
Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation	3.12 %
Table de mortalité	INSEE 2021
Départ volontaire à	67 ans

ENGAGEMENTS DONNÉS

Subventions obtenues assorties d'un droit de reprise :

- Région : diverses subventions; engagement sur 30 ans à maintenir le caractère d'établissement d'enseignement

- Département : Loi Falloux, engagement de maintien des activités au service de l'enseignement secondaire sur la durée des amortissements des biens financés

ENGAGEMENTS REÇUS

Caution solidaire de l'Association des Ecoles Libres de la Mayenne à hauteur de 50 % sur l'emprunt réalisé auprès du Crédit Agricole pour un montant de 2 000 000 € (16/10/2013)

Caution solidaire de la Région des Pays de la Loire à hauteur de 50 % sur l'emprunt réalisé auprès du Crédit Agricole pour un montant de 2 000 000 € (16/10/2013)

Au 31/08/2022, le capital restant dû sur cet emprunt s'élève à 1 424 062 €.

Caution solidaire de l'Association des Ecoles Libres de la Mayenne à hauteur de 315 000 € sur l'emprunt réalisé auprès du Crédit Agricole pour un montant de 630 000 € (13/12/2013)

Au 31/08/2022, le capital restant dû sur cet emprunt s'élève à 291 835 €.

Caution solidaire de l'Association des Ecoles Libres de la Mayenne à hauteur de 600 000 € sur l'emprunt réalisé auprès du Crédit Agricole pour un montant de 1 200 000 € (15/09/2016)

Au 31/08/2022, le capital restant dû sur cet emprunt s'élève à 946 015 €.

Contributions volontaires en nature (CVN) : En application de l'article 211-4 du règlement ANC 2018, l'OGEC estime que la présentation des CVN n'est pas comptabile avec son objet ou ses principes de fonctionnement. Les CVN ne sont donc pas valorisées.

Le Commissaire aux Comptes
Pour FITECO
Le chargé du mandat

ANNEXE

ASSOC OGEC CHG-BAZOUGES

Du 01/09/2021 au 31/08/2022

COMMISSAIRES AUX COMPTES

MONTANT DES HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Exercice	Exercice N-1
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :		
Commissariat aux comptes	6 950	6 850
TOTAL	**6 950**	**6 850**

Le Commissaire aux Comptes
Pour FITECO
Le chargé du mandat

ANNEXE

ASSOC OGEC CHG-BAZOUGES

Du 01/09/2021 au 31/08/2022

LES EFFECTIFS

L'effectif moyen du personnel est de 46 personnes au 31/08/2022.

Le Commissaire aux Comptes
Pour FITECO
Le chargé du mandat

ANNEXE

ASSOC OGEC CHG-BAZOUGES

Du 01/09/2021 au 31/08/2022

Informations générales complémentaires :

Conformément à la loi N° 2006-586 du 23 mai 2006, le montant des rémunérations allouées aux trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés s'élève à :

- rémunérations : 151 595 €

- avantages en nature : Néant

Subventions d'équipements sans droit de reprise :

Il s'agit de subventions d'équipements obtenues avant 1995 et non assorties de droit de reprise de la part de la Région, de la taxe d'apprentissage affectée à l'investissement ainsi que diverses subventions sans droit de reprise.

Ces subventions sont amorties sur la même durée que le bien financé.

Au 31/08/2022, le montant net des subventions restant à amortir s'élève à 1 362 806 €.

Subventions d'investissements avec droit de reprise :

Par mesure de simplification, ces subventions sont amorties sur la durée du droit de reprise figurant dans les conventions d'attribution.

Le Commissaire aux Comptes
Pour FITECO
Le chargé du mandat